

Panneaux photovoltaïques, arnaque Groupe Solaire de France

Par **Brigitte67**, le **15/05/2019** à **11:28**

Bonjour. Suite à un démarchage à domicile en 2011, Groupe Solaire de France (Nouvelle Régie des Jonctions des Energies de France) nous a installé 26 panneaux photovoltaïques. Mon compagnon est décédé en 2013.

Suite aux forts coups de vent en mars 2019, j'ai constaté que les panneaux s'étaient désolidarisés, laissant la pluie rentrer et créant un fort dégât des eaux au niveau du plafond de la pièce en-dessous.

Déclaration à l'assurance, passage de l'expert, qui me demande les coordonnées soit de l'assurance de l'entreprise, soit du mandataire judiciaire. Je n'arrive pas à trouver ces informations, comment faire ?

Comme je l'ai lu dans de nombreux posts, j'ai été arnaqué également par la banque Solféa. Le crédit passe de banque en banque sans que je puisse savoir combien il reste à payer, ni le renégocier. Que me conseillez-vous ?

Avec tous mes remerciements,

Brigitte